

<http://philosophie.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article378>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Philosophie  
Académie de Normandie

# Les travaux académiques mutualisés (TRaAM)

- Philosophie et numérique - Le numérique dans la classe de philosophie -

Date de mise en ligne : lundi 24 octobre 2016

---

Copyright © PhilosophieEspace pédagogique académique - Tous droits

réservés

---

**Au travers de cette action la Direction du numérique pour l'éducation (DNE) met en oeuvre sa mission prospective sur les usages pédagogiques et éducatifs du numérique.**

## Les travaux académiques mutualisés

Co-pilotés par la DNE et l'inspection générale, les TRaAM permettent de construire une expertise qui doit contribuer à la qualité de toutes les actions de formation et d'accompagnement des enseignants dans le cadre du plan numérique et de la réforme du collège et des programmes. Fondée sur la mutualisation inter-académique, les TRAAMS s'appuient sur des expérimentations dans des classes, ils associent les équipes académiques à la réflexion et la production de ressources dans les Edubases.

Les synthèses élaborées en fin d'année par les groupes de travail mettent en évidence d'une part que le dispositif impulse une dynamique et d'autre part que les usages du numérique dans les pratiques pédagogiques disciplinaires sont source de développement à la fois de compétences disciplinaires mais aussi transdisciplinaires contribuant par là-même à la construction d'une culture numérique.

Les travaux qui sont présentés résultent de l'engagement de quelques 700 enseignants répartis sur l'ensemble du territoire du collège au lycée et post-bac (BTS) ainsi que sur 16 disciplines et enseignements. Ils représentent en moyenne 126 équipes engagées dans ce dispositif.

### Les TRaAM : pourquoi ?

Soutenir des équipes académiques pilotées par l'inspection territoriale pour expérimenter des pratiques innovantes mobilisant le numérique.

Accompagner la formalisation des observations pour définir les conditions d'une généralisation des usages les plus pertinents.

Impulser et faciliter la mutualisation inter-académique.

Produire des comptes-rendus des observations et les diffuser largement auprès de tous les acteurs : académies, DGESCO, IGEN, .....

Diffuser via les Edu'bases, les sites académiques, des ressources d'accompagnement et/ou des parcours de formation dans M@gistère.

### Les TRaAM comment ?

Avril : Appel à candidatures auprès des académies autour d'une liste de thèmes de réflexion définies en accord avec l'inspection générale.

Juin : Les enseignants « experts » à la DNE, identifient 4 à 8 académies qui travailleront sur le thème sur une ou deux années.

Septembre : Lancement des travaux avec les académies

Chaque académie est représentée par un professeur « référent ». L'expert du département du développement des

usages et de la valorisation des pratiques (DNE A2), pilote le groupe avec l'IGEN.

Les équipes se réunissent ensuite dans le courant de l'année (des deux années) en présentiel et à distance pour faire les points d'étape nécessaires.

En académie : des temps de réunion de l'équipe TraAM académiques sont conduits localement sous la responsabilité d'un IA-IPR et/ou un IEN-ET ou IEN-EG .

### Appel à candidatures pour les TraAM 2016-17

L'appel à candidatures pour participer aux travaux académiques mutualisés en 2016-17 vient d'être adressé aux recteurs des académies et aux délégués académiques au numérique.

Il s'inscrit dans la dynamique du plan numérique, de la réforme des collèges, de la mise en oeuvre de nouveaux enseignements et des parcours.

Pour l'année 2016-17, cinq de ces thèmes sont transversaux et ont été choisis par plusieurs disciplines ce qui permettra la production de ressources pluridisciplinaires et inter-cycles.

Il s'agit de :

1. La mise en oeuvre d'enseignements interdisciplinaires avec le numérique
2. en mathématiques et technologie, en lettres dans le cadre des EPI
3. en histoire des arts en cycles 3 et 4
4. La mise en activité des élèves avec le numérique en cycles 3 et 4 et au lycée
5. la différenciation et la continuité des apprentissages avec le numérique aux cycles 3 et 4
6. La création numérique en cycles 3 et 4 et au lycée
7. L'éducation aux médias et à l'information en cycles 3 et 4 et au lycée



**TRaAM : cahier des charges**